



Règles de formation des groupes d'élèves au secteur des jeunes 2016-2020 (annexe 25)

	Moyenne	Maximum
Précolaire		
4 ans (tous les milieux)	14	17
5 ans (tous les milieux)	17	19
Primaire – milieux défavorisés		
<ul style="list-style-type: none"> - Frédéric-Tétréau – Immaculée-Conception - St-Guillaume - St-Pie X - St-Pierre - St-Simon – L'Aquarelle - St-Eugène - St-Joseph - Des 2 Rivières, St-Lucien 		
1 ^{re} année	18	20
2 ^e année	18	20
3 ^e année	18	20
4 ^e année	18	20
5 ^e année	18	20
6 ^e année	18	20
Primaire – autres milieux		
1 ^{re} année	20	22
2 ^e année	22	24
3 ^e année	24	26
4 ^e année	24	26
5 ^e année	24	26
6 ^e année	24	26
Secondaire		
1 ^{re} année du secondaire	26	28
2 ^e année du secondaire	27	29
3 ^e à 5 ^e année du secondaire	30	32
Classe d'accueil et classe de soutien à l'apprentissage de la langue française		
Primaire	14	17
Secondaire	14	17